

Après l'Envol veut aider les malades du cancer - Cholet

mercredi 27 juin 2012



L'association veut répondre aux besoins des malades et leurs proches pendant et après un cancer. Un soutien en groupe par des ateliers thérapeutiques, des conseils et des temps d'échanges.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que l'association Après l'Envol et pourquoi l'avoir créée ?

« Après » signifie Association pour le renouveau, l'espoir et la solidarité et a été créée le 1^{er} décembre 2011. L'association a pour but d'accueillir, d'informer, d'écouter, de soutenir et d'orienter les personnes atteintes d'un cancer et leurs proches. Christine Peltier, infirmière, reconnaît : « **C'est une demande qui vient des patients, car il n'y a pas de structures d'accompagnement de ce type dans le Choletais.** » Or, l'offre de soins locale s'adresse à un bassin de plus de 250 000 habitants, issus des trois départements limitrophes. Le Dr Chaza Elhannani, oncologue, précise que cette démarche s'inscrit dans l'axe 5 du plan cancer 2009-2013, intitulé « vivre pendant et après un cancer ».

Il n'y aurait donc ni soutien ni écoute actuellement pour les malades ?

La polyclinique propose en effet un accompagnement. Une assistante sociale, deux psychologues, une diététicienne et une socio-esthéticienne interviennent pendant le temps de la cure et après.

« **Cela se fait dans le cadre hospitalier et à titre individuel** », précise le Dr Elhannani, « **or, les personnes sont intéressées pour une aide en groupe et en dehors de l'univers médical** ». Christine Peltier insiste : « **Après l'Envol ce n'est pas du soin, mais de l'aide, laquelle est proposée tout autant pendant qu'après le traitement.** »

Pourquoi cette demande des patients ?

Betty Delecourt, secrétaire en chimiothérapie, confie : « **Ils ont souvent un sentiment d'abandon après la cure. Certains font même parfois une dépression.** » Mathieu Warnet, psychologue, analyse : « **La sortie du système de soins et des repères qu'il offrait peut être vecteur d'angoisses.** » Le Dr Elhannani confirme : «

Le patient et ses proches peuvent éprouver des difficultés d'ordre psychologique, familial ou social. »
L'association s'adresse aussi à l'entourage immédiat, conjoint ou enfants, car il peut également être en souffrance.

Quelles actions Apres l'Envol va proposer ?

L'objectif de l'association est d'aider les patients et leur famille à maintenir leur qualité de vie en leur proposant des ateliers thérapeutiques (musicothérapie, dessin, peinture, sophrologie, yoga, gymnastique...), des ateliers d'informations et de conseils (nutrition, revalorisation de l'image de soi, démarches administratives...) et des temps d'échange tels que les groupes de parole.

Avec quels moyens l'association va fonctionner ?

Actuellement, les locaux sont en cours d'aménagement dans l'ancienne polyclinique, mais on peut déjà prendre contact avec l'association. Côté financier, trois entreprises soutiennent pour l'instant Apres l'Envol : l'Abeille, Maison travers et Monceau fleurs.

Pour le reste, « on fait appel à la générosité des Choletais », sourit Clarisse, du service communication, et l'association étant déclarée d'intérêt général, les dons sont défiscalisés à hauteur de 66 %.

Association Apres l'Envol, 3, rue d'Arcole, tél. 02 41 63 47 03. Adhésion annuelle : 10 €.